

# La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2013

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 15 janvier 2015

Selon les données déclarées par la police, un peu moins de 88 000 personnes ont été victimes de violence familiale au Canada en 2013. Ces affaires représentaient plus du quart des crimes violents signalés à la police cette année-là.

Un peu moins de la moitié (48 %) des victimes de violence familiale ont été agressées par leur conjoint actuel ou un ex-conjoint. L'auteur présumé était un parent de la victime dans 17 % des affaires, un membre de la famille élargie comme une tante, un oncle, un grand-parent ou un membre de la belle-famille de la victime dans 14 % des affaires, un frère ou une sœur de la victime dans 11 % des affaires, et un enfant de la victime dans 10 % de celles-ci.

Comme par les années passées, la majorité des affaires de violence familiale déclarées par la police comportaient des voies de fait, ce qui comprend des gestes et des comportements tels que le fait de pousser une personne, de la gifler, de la frapper à coups de poing et de proférer des menaces face à face.

Les données policières révèlent également que, en 2013, près de 7 victimes de violence familiale sur 10 étaient de sexe féminin. En comparaison, 46 % des victimes de crimes violents qui n'ont pas été commis dans la famille étaient de sexe féminin. La surreprésentation des victimes féminines est plus marquée dans la catégorie de la violence conjugale, où près de 8 victimes sur 10 étaient des femmes.

Les taux d'affaires de violence familiale déclarées par la police variaient selon l'âge. Parmi les victimes de violence familiale de sexe féminin, les femmes dans la trentaine présentaient généralement les plus forts taux. Toutefois, les victimes de violence familiale de sexe masculin étaient proportionnellement les plus nombreuses dans la catégorie d'âge de 15 à 19 ans. De tous les groupes d'âge, les aînés de sexe féminin et masculin âgés de 65 ans et plus ont affiché les plus faibles taux de violence familiale déclarée par la police.

## Les territoires enregistrent les plus forts taux d'affaires de violence familiale déclarées par la police

Conformément à la tendance nationale globale des crimes violents déclarés par la police, les taux de violence familiale étaient plus élevés dans les territoires que dans les provinces. Parmi les provinces, les taux d'affaires de violence familiale déclarées par la police étaient les plus élevés en Saskatchewan (489,4 pour 100 000 habitants) et au Manitoba (375,8), et les plus faibles en Ontario (166,9) et à l'Île-du-Prince-Édouard (196,3).

Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR), le plus fort taux d'affaires de violence familiale déclarées par la police a été enregistré en 2013 dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau (327,9 pour 100 000 habitants), suivie de Saguenay (314,3), de Québec (291,4), de Montréal (281,5) et de Trois-Rivières (276,0). Les taux de violence familiale les plus faibles ont été observés dans les RMR ontariennes d'Ottawa (99,0), de Guelph (129,8), de St. Catharines-Niagara (132,0) et de London (134,0). Ces constatations sont semblables à celles des années précédentes.

Le taux de voies de fait dans la famille a diminué de 14 % entre 2009 et 2013. Bien qu'ils soient rares, les homicides commis par des membres de la famille sont également en forte baisse depuis 30 ans. En effet, le taux d'homicides dans la famille a reculé de 59 % de 1983 à 2013.

## Violence entre partenaires intimes

La violence entre partenaires intimes désigne la violence perpétrée envers des conjoints ou des partenaires amoureux (actuels ou anciens), sans égard au fait qu'ils demeurent ou non sous un même toit. Parmi plus de 90 300 victimes d'actes de violence aux mains d'un partenaire intime qui ont été déclarés par la police, 53 % avaient été agressées par un partenaire amoureux et 47 %, par un conjoint.



---

C'est lorsqu'ils sont dans la vingtaine et la trentaine que les hommes et les femmes sont les plus susceptibles d'être impliqués dans une affaire de violence entre partenaires intimes. Toutefois, les femmes au début de la vingtaine (de 20 à 24 ans) étaient les plus à risque d'être victimes d'un acte de violence commis par un partenaire intime (1 127,7 pour 100 000 habitants).

Les données déclarées par la police démontrent que, dans l'ensemble, peu importe l'âge, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être agressées par un partenaire intime. En effet, près de 80 % des victimes d'actes de violence aux mains d'un partenaire intime qui ont été signalés à la police étaient des femmes.

Des accusations ont été déposées ou recommandées dans la majorité des affaires de violence entre partenaires intimes qui ont été portées à l'attention de la police.

### **Note aux lecteurs**

*Depuis 1998, Statistique Canada publie des données annuelles sur la violence familiale au Canada, dans le cadre de la vaste Initiative de lutte contre la violence familiale du gouvernement fédéral. Le rapport de cette année est tout particulièrement axé sur la violence entre partenaires intimes au Canada.*

*Les résultats sont fondés sur les données déclarées par la police dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité et de l'Enquête sur les homicides. Ces données comprennent toutes les infractions au Code criminel qui sont signalées aux services de police et corroborées par eux, mais elles excluent les affaires qui ne sont pas portées à l'attention de la police.*

*Une enquête dont les données sont déclarées par les victimes, soit l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation, vient compléter les données déclarées par la police en fournissant une estimation du nombre de crimes commis au Canada qui ne sont pas signalés à la police. Dans le cadre de l'ESG sur la victimisation, qui est menée tous les cinq ans, on pose des questions à des Canadiens de 15 ans et plus au sujet de leurs expériences de victimisation, qu'elles aient été signalées ou non à la police. En 2009, soit le cycle le plus récent pour lequel on dispose de statistiques, on a estimé qu'environ les deux tiers des incidents de victimisation criminelle n'ont pas été signalés à la police.*

**Tableau 1**  
**Victimes de violence familiale déclarée par la police, selon la région métropolitaine de recensement, 2013**

	Nombre de victimes	Taux de violence familiale <sup>1</sup>
<b>Canada<sup>2</sup></b>	<b>87 820</b>	<b>252,9</b>
Total des régions métropolitaines de recensement <sup>2</sup>	47 913	196,5
Total des régions autres que les régions métropolitaines de recensement	39 907	385,8
<b>Région métropolitaine de recensement (RMR)<sup>3, 4</sup></b>		
Gatineau <sup>5</sup>	1 055	327,9
Saguenay	524	314,3
Québec	2 271	291,4
Montréal	11 118	281,5
Trois-Rivières	422	276,0
Saskatoon	773	261,9
Saint John	376	259,7
Moncton	361	253,8
Brantford	333	249,2
Kelowna	446	243,3
Edmonton	3 120	243,0
Thunder Bay	278	234,4
Grand Sudbury	377	230,0
Regina	529	227,3
Abbotsford–Mission	361	205,3
St. John's	406	201,5
Sherbrooke	347	179,9
Kingston	288	177,1
Calgary	2 409	175,9
Toronto <sup>6</sup>	9 314	174,8
Victoria	604	171,3
Winnipeg	1 350	169,6
Kitchener–Cambridge–Waterloo	884	166,3
Halifax	662	163,0
Hamilton <sup>7</sup>	878	162,3
Windsor	477	159,8
Vancouver	3 874	159,6
Barrie	289	139,8
Peterborough	165	137,4
London	666	134,0
St. Catharines–Niagara	582	132,0
Guelph	166	129,8
Ottawa <sup>8</sup>	958	99,0

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1<sup>er</sup> juillet fournies par Statistique Canada.

2. Comprend la police régionale d'Halton et la police régionale de Durham, qui sont chargées de desservir plus d'une RMR. Ce total comprend aussi la partie de la police régionale de Durham qui dessert la RMR d'Oshawa. En raison de ces inclusions, le total des RMR ne correspond pas à la somme des chiffres pour les différentes RMR.

3. Une RMR est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.

4. Les chiffres de population des RMR ont été ajustés pour correspondre aux limites des territoires des services de police.

5. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau située au Québec.

6. Exclut les parties de la police régionale d'Halton et de la police régionale de Durham qui desservent la RMR de Toronto.

7. Exclut la partie de la police régionale d'Halton qui dessert la RMR d'Hamilton.

8. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau située en Ontario.

**Note(s) :** Exclut les affaires pour lesquelles l'âge ou le sexe de la victime était inconnu. Les victimes de 90 ans et plus ont été exclues en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Exclut les victimes de violence conjugale âgées de moins de 15 ans. Exclut un petit nombre de victimes au Québec pour lesquelles on ignorait l'âge, mais qui ont été incorrectement classées dans la catégorie d'âge « 0 ».

**Source(s) :** Programme de déclaration uniforme de la criminalité (3302).

**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3302](#), [3315](#) et [4504](#).**

L'article « La violence familiale au Canada : un profil statistique », 2013, qui fait partie de *Juristat* ([85-002-X](#)), est maintenant accessible sur notre site Web. Sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*, choisissez *Publications*, puis *Tous les sujets*, puis *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([ligneinfomedias@statcan.gc.ca](mailto:ligneinfomedias@statcan.gc.ca)).